

COMMUNE DE LA BEAUME

Le 17 décembre 2021

COMMUNICATION

à destination

DES ABONNÉS AU SERVICE EAU/ASSAINISSEMENT

Les services de la Perception de Veynes, en charge de l'envoi et de l'encaissement des factures eau/assainissement de notre commune, nous font savoir qu'un retard s'est produit dans l'envoi des factures aux abonnés ; l'échéance de règlement est maintenue au 31 décembre prochain.

Suite à ce « bug » il est possible que des doublons de factures parviennent aux abonnés, veuillez ne pas tenir compte de ce deuxième envoi si vous avez réglé votre facture.

Nous vous présentons toutes nos excuses pour ce désagrément, en notre nom, et en celui des services de notre perception.

Le secrétariat de la Mairie de LA BEAUME

